



Nouméa le 28 novembre 2016

A **Monsieur Jean-Paul HELLOA**
Président du C.P.N.C.
BP5148
Nouméa Cedex

Monsieur le Président du Collège des psychologues de Nouvelle-Calédonie,

La Fédération Calédonienne des psychologues et la Fédération des Fonctionnaires ont été informées qu'une réunion « décisionnelle » portant sur la réglementation du titre de la Profession de Psychologue était actée par le Collège que vous représentez le 02.12.2016 à *la Maison des Etudiants de l'Université de la Nouvelle-Calédonie*. Nous ne pouvons que regretter que UNI-PSY, nouvelle association syndicale des psychologues exerçant en libéral, présidée par Monsieur Grégory Simon, la F.C.P et la Fédération des Fonctionnaires n'aient aucunement été associées à l'organisation de cette rencontre, ni à l'élaboration de son ordre du jour.

Dans votre communiqué de novembre 2016, vous notifiez que cette rencontre ouverte aux étudiants en psychologie et aux psychologues aura pour objectif de choisir majoritairement l'un des trois chemins dégagés à l'unanimité lors de la table ronde des 1ères Assises.

De nombreux questionnements quant à cet objet ont été soulevés au sein de la F.C.P et de la Fédération des Fonctionnaires compte tenu du fait que le schéma que vous avez élaboré des diverses propositions est erroné sur certains points.

C'est en ce sens qu'UNI-PSY, a invité le 14 novembre 2016, le C.P.N.C, la F.C.P, la Fédération des Fonctionnaires, afin que nous puissions en toute collégialité et représentativité **poursuivre ensemble cette réflexion sur la réglementation du titre de notre profession.** La F.C.P et la Fédération des Fonctionnaires ont validé cette méthodologie, conscientes que **des réunions préalables étaient indispensables avant de dégager un consensus porté par tous et soumis à l'approbation de tous nos collègues « diplômés » pour validation auprès des institutionnels.**

Suite à cette rencontre, à laquelle vous n'avez pas participé, sans expliquer les raisons de votre absence, UNI-PSY, la F.C.P et la Fédération des Fonctionnaires ont co-construit un schéma « corrigé » sur les perspectives de réglementation du titre.

De plus, la F.C.P et la Fédération des Fonctionnaires vont être reçues prochainement par le gouvernement dans l'objectif de finaliser la faisabilité du projet portant essentiellement sur **la réglementation du titre et de son usage.**

Contrairement à ce que vous inscrivez dans votre communiqué, les officiels, les élus, les syndicats et les institutionnels **n'ont avancé, à notre connaissance, aucune date butoir à savoir le 02.12** pour nous déterminer. Cela serait d'autant plus préjudiciable que nos adhérents respectifs sont dans l'attente de nos rencontres avec nos différents interlocuteurs institutionnels. Si certains ont acté cette voie, nous vous remercions de bien vouloir nous les désigner afin que nous puissions prendre leur attache.

Vous émettez également la perspective d'un vote sur les propositions en lice. Nous sommes favorables à ce nous puissions nous positionner sur cette question mais sous quelles modalités ? Quelles garanties ? Qui vote ? Comment voter par procuration pour les collègues de l'intérieur ou les îles ? **Toutes ces questions auraient mérité tout du moins une concertation, en amont, de nos organisations respectives pour finaliser un mode de scrutin fiable et représentatif des avis de chacun.**

La F.C.P. et la Fédération des Fonctionnaires soutiennent toute proposition de réflexion et de concertation en commun. Dans ce cadre, nous vous sollicitons afin que l'ordre du jour de la rencontre du 02/12 soit modifié afin d'en faire **une réunion d'information, de clarification et de concertation autour des différentes propositions réactualisées** de chaque organisation et dans un second temps, s'il y a lieu, **de déterminer en commun** les modalités plus précises d'un vote. Il nous apparaîtrait en effet dommageable de voir contester le résultat du vote en raison d'une procédure peu explicite.

Dans l'attente de votre réponse, Veuillez recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations respectueuses.

KERAVEC Carole

Présidente de la Fédération Calédonienne des Psychologues

